

succession, mariage ou autrement. Puisque l'Espagne a déjà garanti ladite Pragmatique Sanction, elle ne fera point de difficulté de renouveler, à cette occasion, sa garantie, & l'on doit s'attendre que le Roy de Sardaigne n'en fera pas non plus de suivre l'exemple de ses Alliés.

Ce seroit faire tort à la pénétration des Puissances engagées dans la présente guerre, si S. M. Britannique & L. H. P. pensoient être obligées à détailler les raisons qui doivent, à leur avis, porter lesdites Puissances à accepter ledit Plan, ou du moins, à le regarder comme la baze, sur laquelle on peut d'abord entrer en négociation touchant un accommodement.

C'est aux Puissances auxquelles le susdit Plan sera présenté, qu'il appartient d'en juger, sans que S. M. Britannique & L. H. P. prétendent les prévenir en sa faveur, autrement qu'en les priant d'en combiner les divers membres, & de comparer le tout avec l'état présent des choses, bien persuadées que quiconque voudra se donner cette peine, n'en aura point d'avouër qu'il n'y a qu'un desir sincere de concilier les differends & de procurer par là une paix durable à l'Europe, conduit par une impartialité parfaite, qui l'ait dicté.

S. M. Britannique & L. H. P. ne peuvent nullement douter que ce Plan ne rencontre par tout un accueil favorable, & que la reponse des Puissances, auxquelles il sera présenté de leur part, soit aussi prompte, aussi claire & positive que la circonstance du tems le demande, & qu'elle n'autorise S. M. Britannique & L. H. P. à faire une nouvelle demarche vers une pacification generale, en proposant la methode la plus courte de travailler à un Traité formel, dans lequel tous les differends soient aplanis, & finalement ajustés.

Mais